Règlement du concours européen d'écriture « Charbon(s) » – CERCL 2024.

Article 1 : Présentation du concours

Le CERCL, Collectif Étudiant de Recherche et de Création Littéraire, vous propose de vous essayer à l'écriture d'un texte poétique et inédit autour de la thématique : "Charbon(s)". Ce concours est gratuit et ouvert à toute personne souhaitant proposer une production avant le 31 mai 2024, date de clôture des participations.

Article 2 : Calendrier du concours

Ouverture du concours et de l'appel à participation : 6 mars 2024

Date butoir de réception des textes : 31 mai 2024

Annonce des résultats : 15 juin 2024

Les résultats seront annoncés à l'occasion du week-end du CERCL à La Machine, ancienne cité minière. Les lauréats seront contactés sur leur adresse électronique.

Article 3 : Modalités de participation

- Le concours est gratuit et ouvert à tous les citoyens européens (Royaume-Uni inclus) de plus de seize ans à la date de proclamation des résultats du concours, à l'exclusion des membres du jury.
- 2. Forme et longueur du texte : Les textes devront mobiliser une dimension poétique (ce terme est à entendre dans un très large sens). La forme courte est privilégiée. Les textes devront comporter un maximum de 5 000 signes, espaces comprises, et s'inscrire dans la thématique suivante : "Charbon(s)". Les textes devront comporter un titre.
- 3. Les textes seront écrits en langue française ou anglaise.
- 4. Les participants ne peuvent proposer qu'un seul texte.
- 5. Les textes soumis ne devront comporter aucun signe permettant d'identifier le participant (nom, prénom, signature, etc.). En outre, le jury se réserve la possibilité de retirer du concours les productions contenant des propos diffamatoires ou inappropriés.
- 6. Les participants garantissent l'authenticité et l'originalité de leur production.
- 7. Les participants reconnaissent avoir pris connaissance et accepté les conditions du concours inscrites dans le présent règlement.
- 8. Les candidatures collectives sont autorisées et peuvent être portées par des groupes

d'auteurs, des associations, des collectivités et autres structures.

Article 4: Envoi des productions

Pour chaque texte, l'auteur placera dans le courriel d'envoi les information suivantes :

- NOM et prénom (état civil)
- Pseudonyme, si utilisé.
- Statut ou fonction exercée
- Courriel
- Numéro de téléphone
- Adresse postale
- La phrase suivante : « Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du concours et accepte de céder les droits de propriété littéraire et artistique sur le texte que je transmets à l'association CERCL en vue d'une éventuelle exploitation. »

Les manuscrits ainsi que les informations des participants devront être envoyés à l'adresse électronique suivante : contact@cercl.club avec pour objet « CONCOURS 2024 » au format .doc, .docx, ou .odt et au plus tard le 31 mai 2024 à minuit.

Les participants mineurs devront ajouter au mail d'envoi le formulaire d'autorisation parentale à concourir dûment rempli et signé. Ce dernier est disponible en annexe du présent règlement.

Article 5 : Composition du jury

Le jury évalue le respect du thème, la qualité stylistique du texte et son originalité. Il est composé de membres de l'association CERCL.

Les délibérations du jury sont tenues confidentielles jusqu'à l'annonce du lauréat.

Article 6 : Résultats et prix

Trois lauréats seront désignés par le jury.

Les résultats seront annoncés lors du week-end du CERCL à La Machine, ancienne cité minière, et les lauréats seront contactés par mail.

Un premier prix sous la forme d'un chèque de 150 euros sera attribué au premier texte primé. Un second prix sous la forme d'un chèque de 50 euros sera attribué au second texte primé. Un troisième prix sous la forme d'un lot doté par nos partenaires sera attribué au troisième texte primé.

Le jury se réserve le droit d'attribuer d'autres prix en fonction de la qualité des contributions.

Les textes primés seront publiés dans le numéro 1 de la revue Europhonie(s) dont le CERCL est éditeur.

Le jury se réserve le droit, en cas de participations insuffisantes, de ne désigner aucun lauréat.

Article 7: Cession de droits

- Les participant.e.s déclarent être seul.e.s titulaire des droits de propriété littéraire et artistique de leur production, qu'ils consentent à céder au CERCL sans contrepartie en vue d'une exploitation éventuelle (publication, reproduction, diffusion par tous moyens et supports).
- 2. Conformément à l'article L. 121-1 du *Code de la propriété intellectuelle*, le CERCL s'engage à mentionner sur chaque reproduction ou représentation des contributions le nom de l'auteur.ice ou, le cas échéant, son pseudonyme, et garantit à l'auteur.ice la protection de son droit moral.
- 3. Le CERCL se réserve le droit d'adapter le format des contributions au besoin (recadrage, mise en forme, etc.)

Article 8 : Contact

Pour toute question annexe relative au concours les demandes sont à adresser à l'adresse électronique suivante : contact@cercl.club.

Annexe 1 : Formulaire d'autorisation parentale

le soussigné.e	
autorise dont je suis le/la responsable léga	Ιà
participer au concours européen d'écriture « Charbon(s) » organisé par l'association CEF	₹CL.
l'assure avoir pris connaissance du règlement du concours et en accepte toutes les	
dispositions.	
⁻ ait à Le Le	
Signa	ıture

Rules for the European writing competition "Coal(s)" – CERCL 2024.

Article 1: Presentation of the competition

The association CERCL, Collectif Etudiant de Recherche et de Création Littéraire, invites you to try your hand at writing a poetic and original text around the theme: "Coal(s)". This competition is free and open to anyone wishing to submit a production before May 31, 2024, the closing date for entries.

Article 2: Competition calendar

Opening of the competition and call for participation: March 6, 2024 Deadline for receipt of

texts: May 31, 2024

Announcement of results: June 15, 2024

The results will be announced during the CERCL weekend at La Machine, a former mining town. The winners will be contacted on their email address.

Article 3: Conditions of participation

- 1. The competition is free and open to all European citizens (including the UK) over sixteen years of age on the date of announcement of the results of the competition, excluding members of the jury.
- 2. Form and length of the text: The texts must mobilize a poetic dimension (this term is to be understood in a very broad sense). The short form is preferred. The texts must contain a maximum of 5,000 characters, including spaces, and fall within the following theme: "Coal(s)". The texts must have a title.
- 3. The texts will be written in French or English.
- 4. Participants can only submit one text.
- 5. The texts submitted must not contain any sign allowing the participant to be identified (surname, first name, signature, etc.). In addition, the jury reserves the right to withdraw from the competition productions containing defamatory or inappropriate comments.
- 6. Participants guarantee the authenticity and originality of their production.
- 7. Participants acknowledge having read and accepted the conditions of the competitions listed in these regulations.
- 8. Collective applications are authorized and can be submitted by groups of authors, associations, communities and other structures.

Article 4: Sending productions

For each text, the author will place the following information in the sending email:

- Surname and first name (marital status)
- Pseudonym, if used.
- Status or function held E-mail
- Phone number
- Address
- **The following sentence**: "I acknowledge having read the competition rules and agree to transfer the literary and artistic property rights to the text that I am transmitting to the CERCL association with a view to possible exploitation. »

Manuscripts as well as participants' information must be sent to the following email address: contact@cercl.club with the subject "COMPETITION 2024" in .doc, .docx, or .odt *format* and no later than **May 31**, **2024 at midnight**.

Minor participants must add the duly completed and signed parental authorization to compete form to the sending email. The latter is available in the appendix to these regulations.

Article 5: Composition of the jury

The jury evaluates respect for the theme, the stylistic quality of the text and its originality. It is made up of members of the CERCL association.

The jury's deliberations are kept confidential until the winner is announced.

Article 6: Results and prices

Three winners will be chosen by the jury.

The results will be announced during the CERCL weekend at La Machine, a former mining town, and the winners will be contacted by email.

A first prize in the form of a check for 150 euros will be awarded to the first winning text. A second prize in the form of a check for 50 euros will be awarded to the second winning text

A third prize in the form of a prize awarded by our partners will be awarded to the third winning text.

The jury reserves the right to award other prizes depending on the quality of the contributions.

The winning texts will be published in issue 1 of the Europhonie(s) magazine, of which the CERCL is the publisher.

The jury reserves the right, in the event of insufficient participation, not to designate any winner.

Article 7: Transfer of rights

1. The participants declare that they are the sole holders of the literary and artistic property rights of their production, which they agree to transfer to the CERCL without compensation for possible exploitation (publication, reproduction, distribution and supports).

- 2. In accordance with article L. 121-1 of the *Intellectual Property Code*, the CERCL undertakes to mention on each reproduction or representation of the contributions the name of the author or, where applicable, his pseudonym, and guarantees the author the protection of his moral rights.
- 3. The CERCL reserves the right to adapt the format of contributions if necessary (cropping, formatting, etc.)

Article 8: Contact

For any additional questions relating to the competition, requests should be sent to the following email address: contact@cercl.club.

Appendix 1: Parental authorization form

I, the undersigned,	author
izes	of which I am the legal guardian to participate in
the European writing competition "Charb	on(s)" organized by the CERCL association. I as
sure that I have read the competition rule	es and accept all of them.
Signature	